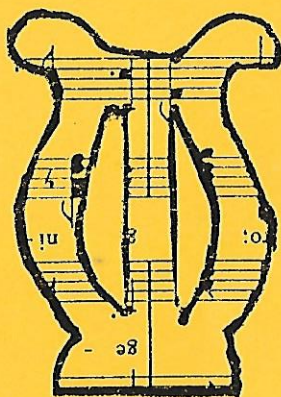


La Lyre

Choeur d'Oratorio Moudon



Statuts

Article 1

Fondation, buts

La Lyre de Moudon, Choeur d'oratorio, fondée en 1870, est une association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle a pour buts, la culture du chant, le développement personnel, l'établissement et le maintien entre ses membres de liens d'amitié.

La société est un groupement mixte.

Article 2

Insigne

Le port de l'insigne est obligatoire aux manifestations diverses de la société: concerts, assemblées générales, etc., ainsi que lors de la sortie en délégation.

Article 3

Membre

La société se compose de:

- a) membres actifs
- b) membres honoraires
- c) membres d'honneur
- d) membres passifs